

La direction a clos les NAO, Mais pas le mécontentement !

02/03/18

La semaine dernière, nous étions 110 en grève et en manifestation à Lardy pour protester contre la faiblesse des augmentations accordées par la direction. En effet, elles ne rattrapent en rien les années de serrage de ceinture (0% d'AGS pour les ETAM de 2013 à 2017) et représentent des miettes par rapport aux 5,2 milliards d'euros de bénéfices (+50% par rapport à 2016) et au 1,1 milliard d'euros de dividendes versés aux actionnaires cette année. Le retour des Augmentations Générales de Salaire pour les ETAM ne compense même pas l'inflation prévue pour 2018 (1% d'AGS pour une inflation prévue par la Banque de France à 1.4%).

Dans les usines (Cléon, Sandouville, Le Mans), des débrayages similaires à celui de Lardy ont rassemblé une centaine de salariés par équipe. Le mécontentement est présent et s'est également exprimé dans les bureaux et pendant les RUET mais il ne débouche pas, aujourd'hui, sur une mobilisation.

La direction a clos les NAO malgré le mécontentement légitime des salariés. La CGT trouve ces mesures largement insuffisantes et ne signera pas l'accord. Pour nous, la question des salaires est loin d'être close et nous invitons les salariés à se saisir de chaque occasion pour remonter leur désapprobation de la politique actuelle de la direction.

Sous-traitance de la « relance » des bancs DEA-TM

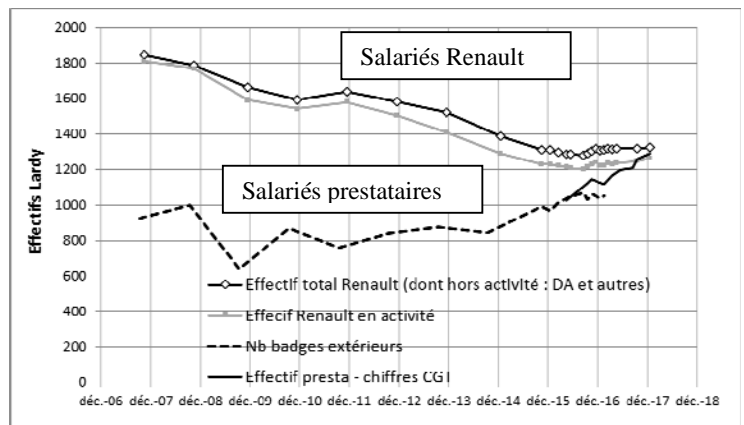
La direction de la DEA-TM s'apprête à mettre en place une équipe du soir pour assurer la relance des bancs du « râteau » (L9 / L14) et du L32 qui tournent en automatique. Alors que la plupart de ces bancs sont opérés par des salariés Renault, la direction sous-traiterait l'activité à une entreprise prestataire en mettant en place une équipe du soir.

Le taux de sous-traitance sur le site augmente encore malgré les engagements de la direction à le « contenir », voir graphique ci-contre. Le taux de sous-traitance interne a dépassé les 50% depuis la fin d'année dernière. Sur les bancs, il doit probablement approcher les 80% ! Et ça continue avec ce genre de décisions alors qu'il suffirait d'embaucher 4 personnes pour que cette activité soit réalisée en interne.

Cela pose des questions juridiques (opérations de salariés Renault et sous-traitants sur les mêmes bancs, recoupement entre les équipes, etc...), voir l'encadré ci-contre sur la situation à la Poste.

Mais cela pose surtout des questions de précarité, de conditions de travail et de salaires pour les salariés sous-traitants. Tout comme cela complexifie les relations de travail, engendrant une désorganisation difficile à supporter pour tous les salariés de Lardy.

La CGT-Lardy réclame l'embauche de 4 personnes pour que l'activité soit réalisée en interne. Il y en a assez de cette logique de mise en sous-traitance à outrance dont les salariés, qu'ils soient Renault ou prestataires, payent tous les jours le prix.



La Poste menacée d'un procès pour abus de sous-traitance

D'après les informations de Médiapart publiées début février, le parquet de Nanterre a demandé le renvoi de la Poste devant le tribunal correctionnel pour utilisation abusive de la sous-traitance pour les livraisons de colis. Cela fait suite à la mort accidentelle d'un livreur sous-traitant. Les pratiques de la Poste ont également été dénoncées par les syndicats CGT et SUD et par l'inspection du travail. Le juge d'instruction doit décider du renvoi du dossier au tribunal pour délit de « prêt de main-d'œuvre illicite et de marchandage ».

Quels projets d'avenir pour les bâtiments de Lardy ?

Benoit Damien, chef du service Immo et Services Généraux Lardy, est venu présenter, lors du dernier Comité d'Etablissement, l'activité de la Direction de l'Immobilier et des Services Généraux (DISG) sur le site de Lardy. Que peut-on retenir comme principaux projets à venir pour notre site ? Pour 2018, pas de gros projets. En 2019, construction d'un hall d'expo-Espace Communication au L22 (ancien BRAP) et la création d'une station-service hydrocarbures au niveau du Pool qui remplacerait les différents points de service hydrocarbures dispersés sur le site. (Par contre la distribution de « gaz » ne semble pas prévue alors que divers projets « moteurs gaz » s'apprêtent à être développés ?!).

En fait, le plus gros des budgets pour les années à venir, va être consacré par la direction à la « Rénovation des plateaux tertiaires ». Très bien...Sauf que jusqu'à présent la mise en place des nouveaux postes de travail n'a pas été une réussite et a été bien loin de faire l'unanimité des salariés concernés.

Au L38, les salariés se sont clairement opposés au passage en « open space ». La direction tente pourtant de passer en force en supprimant quand même certaines cloisons !

Au L25, les salariés ont montré leur opposition aux nouveaux bureaux et ont clairement indiqué qu'ils préfèrent garder leurs bureaux actuels car plus grands, mieux agencés et présentant plus de séparation avec leurs collègues. La direction a dû revoir sa copie et l'étude du réaménagement est encore en cours...

Au L23, le nouvel espace de travail ne convient pas aux salariés. Les bureaux sont plus petits (160 cm ald 200 cm), les cloisons de séparation trop basses, il n'y a pas d'espace de rangement suffisant... le tout dans un espace bruyant qui n'a pas assez de salles prévues pour s'isoler ou travailler en petit groupe.

Au L23 encore, des salariés d'entreprises prestataires (de la DEA-MC) sont obligés de se partager des boquettes de 4 places à 6 ou 7 alors que la direction, il y a quelque mois, avait promis « plus jamais ça »... Un nouveau déménagement serait prévu en mai avec le jeu favori de la direction : les chaises musicales.

Globalement, une « belle réussite » : de l'agent dépensé pour faire moins bien...Cherchez l'erreur ! C'est ça la Qualité de Vie au Travail (QVT) de la direction ?



Pourtant, les questions d'aménagement des lieux de travaux sont loin d'être secondaires. Et, quand on voit la pression sur les projets, sur les délais et la difficulté croissante de nos métiers, pas la peine d'en rajouter une couche, en nous dégradant notre environnement de travail déjà parfois pas terrible...

Si ces derniers mois quelques projets de réaménagements ont vu le jour, ils vont clairement d'accélérer et toucher tout le monde. Les premières expériences de dégradation de l'espace de travail viennent en bonne partie du fait que l'avis des salariés directement concernés n'a été demandé à aucun stade du processus. Pour l'avenir, la direction a évoqué un « standard implantation Lardy ». Sauf qu'elle ne semble pas prête à prendre en compte les remarques des salariés ni des élus CHSCT qui sont déjà intervenus à de multiples reprises dans les dossiers de réimplantation.

Si vous entendez parler d'un projet de réaménagement ou de réorganisation, n'hésitez pas à contacter des élus de la CGT. Nous serons présents pour vous accompagner pour vous organiser.

CONGES : La direction bien « raide » dans ses principes

La pétition demandant à la direction d'arrêter d'imposer la date de la 5^{ème} semaine de congés et de revoir la position d'un jour de RTT collective (mercredi 31 octobre) avait récolté 320 signatures de salariés Renault de Lardy, soit 1/4 de l'effectif présent. Un niveau élevé qui montre que l'incompréhension est grande.

Aussi en fin d'année dernière, les élus CGT sont intervenus une nouvelle fois en réunion de CE pour demander à la direction de revoir sa copie sur la gestion des congés. Pour rappel, toutes les organisations syndicales avaient demandé que la direction cesse d'imposer les jours de 5^{ème} semaine.

Mais aussi, plus « simplement », que le jour de RTT du 31 octobre 2018, qui ne correspond à aucune logique de "pont", soit déplacé au Vendredi 11 mai 2018 afin de permettre aux salariés de faire le pont de l'ascension.

Et bien, rien n'a pu être pris en compte par la direction...Même pas ce simple changement de jour de RTT qui aurait pourtant arrangé beaucoup de salariés de Lardy. Comme l'a précisé la Direction, « *concernant les jours d'ajustement collectifs, comme il est prévu, c'est la Direction qui en décide le positionnement..., c'est juste une décision qui a été prise, qui est assumée et qui est confirmée* ».

La direction ne bougera donc pas d'un pouce sur le sujet, malgré l'avis contraire de toutes les organisations syndicales et une pétition de plus de 320 salariés. C'est donc cela le Dialogue Social ou la Q.V.T. « sauce » Direction ?